Image not found or type unknown

Lieu de dépôt de la voiture de société

Par **STEF**, le **28/08/2008** à **11:02**

Je disposais d'un véhicule de société depuis mon embauche, j'ai été en accident du travail pendant 3 semaine, j'ai repris mon poste le 15 juillet et depuis cette date mon employeur a décidé de me supprimer le véhicule.
Donc depuis ce jour je me rends en transport sur mon lieu de travail, mais mon employeur me fait déposer le véhicule à son domicile personnel et non au siège de la société, il évoque le fait que le parking au siège n'est pas sécurisé. A t'il le droit de me demander de le déposer à son domicile, est ce que je peux refuser et le déposer au siège de la société?

Merci de votre réponse
Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés